

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2024

Présents : André BOIS, Philippe MENARD-BOCQUET, Murielle GARCIA, Alain SABY, Marion VANBERVLIET, Mireille GOUMAS

Excusés : Maryan Ribicic, Sylvie Paquet, Emmanuel Cabrit

Pouvoirs : 3

Date de la convocation : 05/07/2024

Début de séance : 19h30

Secrétaire de séance : Marion Vanbervliet

1) Personnel – Création d'un emploi permanent à temps non complet

Délibération 2024-07-11/01

Le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Afin de pérenniser l'emploi de l'agent d'entretien des gîtes, actuellement en emploi temporaire jusqu'au 30 septembre, le Maire propose au conseil de créer, à compter du 1^{er} octobre 2024, un emploi permanent d'adjoint technique, relevant de la catégorie C, à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 17h30, annualisé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-3° ;

Décide :

- La création à compter du 1^{er} octobre 2024 d'un emploi permanent d'adjoint technique, relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17h30, annualisé.
- Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire ou éventuellement par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans.
- Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent devra justifier d'une expérience professionnelle d'un an minimum et sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour : 9 **Contre :** 0 **Abstention :** 0

- Il est rappelé que le DCE pour les divisions parcellaires et viabilisations des parcelles est parti fin juin. Réponses attendues fin juillet.
- Et que nous aurons sous peu la réponse sur l'acceptation du dossier de demande de subvention pour la réhabilitation des friches économiques,

Circulation : Sens interdit des Gabriaux

Le conseil reverra la réglementation de la route au moment de l'aménagement de la zone des Gabriaux

Point chats errants :

- Murielle informe le conseil du reliquat de la convention pour la stérilisation de chats. L'objectif est de faire stériliser plusieurs chats de re-conventionner avec « 30 millions d'amis ».

Point PCS : Retour sur les questionnaires population ;

Une seule personne s'est inscrite sur le registre des personnes fragiles. Murielle fera une visite pour relancer certains-es habitants-es.

Il faudrait organiser un système d'alerte de la population. Voir si la commune s'inscrit à Panneau Pocket.

Emploi périsco / répartition RPI

Un entretien est prévu d'ici la fin du mois de juillet pour le recrutement de l'agent périscolaire.

Balançoire aire de jeux

La balançoire installée il y a 6 ans est hors service.

Annulation ciné plein air

Cinébus n'est pas en mesure d'assurer le ciné plein air, suite à une erreur de réservation de date.

Salle accueil de jour APF

Recherche par l'APF d'une salle pouvant accueillir ½ journée/ semaine, des personnes handicapées.



Fin de séance : 20h45



Prochain conseil le jeudi 5 ou 12 septembre à confirmer